



Rapport de visite du Mercredi 22 mai 2024
12 Avenue Charles de Gaulle

Les services municipaux de la ville d'AUTUN se sont déplacés le mercredi 22 mai 2024 au 12 avenue Charles de Gaulle dans le cadre d'une procédure d'abandon manifeste.

Deux agents municipaux du secrétariat général se sont rendus sur place et ont pu constater l'état de l'immeuble en question.

I/ L'extérieur du bâtiment.

La façade côté rue du bâtiment est vétuste, de nombreuses toiles d'araignées sont visibles depuis l'extérieur. Le crépi extérieur est vétuste et tâché. Le store banne est vétuste, tâché, abimé et déchiré. Un panneau d'affichage en date du 04/05/2018 est affiché en vitrine.



Envoyé en préfecture le 28/05/2024

Reçu en préfecture le 28/05/2024

Publié le 28/05/2024

S²LO

ID : 071-217100148-20240523-PV_001_2024-AU



II/ L'intérieur du bâtiment.

Depuis la fenêtre, des photographies de l'intérieur du bâtiment ont pu être prises.

Sur la gauche de la pièce, le faux plafond est détérioré, de nombreuses plaques sont manquantes et fissurées au sol. Sous les plaques, le placo est également absent à certains endroits. Cette absence semble être causée par la présence d'humidité.



Sur la droite de la pièce, le toit présente une ouverture importante laissant passer l'air et la pluie de l'extérieur. Le bâtiment n'est par conséquent, ni hors d'air, ni hors d'eau.



Au sol, de la végétation s'est installée. De la mousse, du lierre et des plantes sont visibles au sol, avec la présence au sol d'une porte vitrée à ossature métallique rouillée.



Notre visite sur place nous permet donc de conclure qu'il n'y a pas eu de travaux entrepris depuis le procès-verbal de constat réalisé par Maître Cousquer le 24 juin 2022, et que ce local est toujours inoccupé et à l'abandon.

A Autun, le 22 mai 2024.

M. Bouillon

